Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 007-200073096-20261105-DELIB_2026_705A-DE

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE
ARCHE Agglo

Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 4 novembre 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
71	71
Présent	Votant
53	66

Date de convocation
29 octobre 2026

Développement Local – LEADER – Demande de co-financement pour SIG Drône – porteur de projet privé

N° de la délibération
2026-705

Secrétaire de séance :
Jimmy GAILLARD

L'an deux mille vingt-six
Le 4 novembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Mme Delphine COMTE

Etaient présents : MM. Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Pascal BAUDE, Mme Emilie BENICOURT, M. Pascal BIGI, Mme Emeline BLANCHARD, MM. Jérôme BODIN, David BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Mmes Christiane CHERAR, Catherine CHOL-BERTRAND, M. Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Bruno DARNAUD, Nicolas DAUJAN, Mmes, Christèle DEFRANCE, Hélène DE MONTGOLFIER, M. Denis DEROUX, Mme Amandine ECHASSERIEAU, M. Bruno FAURE, Mmes Béatrice FOUR, Annie FOURNIER, M. Jimmy GAILLARD, Mme Cécile GRUAT-LAFORME, MM Jean-François GUEGUEN, Rémy IAPTEFF, Guy LAMBERT, Jean-Luc LAQUET, Cyril LAURENT, Patrick LEYNAUD, Franck MENEROUX, Alain MESBAH-SAVEL, Mme Stéphanie NOUGUIER, MM. Antoine PARIS, Gilles PERRIER, Jacques POCHON, Mmes Agnès PORTAL, Isabelle POUILLY, MM. Didier REBOULLET, Ludovic ROBERT, Gérard ROBERTON, Vincent ROBIN, Mme Véronique SALETTE, MM. Bruno SENECLAUZE, Mme Aurore SUIFFET, MM. Xavier TRAVERSE, Jean-Paul VALLES, Mme Amélie VIGNE, M. Jean-Christophe WEIBEL, Mme Chantal ZEIMET-BASSET.

Avaient donné pouvoir : Xavier ANGELI à Delphine COMTE, Soumaya BEN MAIMOUN à Agnès PORTAL, Céline DEBHANE à Cyril LAURENT, Armelle DESLANDES à Jean-Paul VALLES, Gilles FLORENT à Xavier TRAVERSE, Benjamin GAILLARD à Jérôme BODIN, Pierre GUICHARD à Amandine ECHASSERIEAU, Olivier JUNIQUE à Laëtitia BOURJAT, Franck LIOTIER à Bruno FAURE, Sandrine PEREIRA à Christèle DEFRANCE, Jean-Luc REYNAUD à Laurent BARRUYER, Pascal SEIGNOVERT à Emilie BENICOURT, Olivier VALETTE à Jean-François GUEGUEN

Etaient représentés par leur suppléant(e) :

Etaient excusés : Emmanuel DOCHIER, Michel GAY, Damien GOT, Georges MEYER, Alain DEGROOTE.

Le programme LEADER a pour but de créer ou d'encourager des projets et des nouvelles initiatives autour d'une stratégie locale. Pour notre territoire, la stratégie vise à faire du lien, autant entre les territoires qu'entre les acteurs qui les font vivre et s'appuyer sur le potentiel des ressources et des compétences locales.

Sur le territoire d'ARCHE Agglo, 9 dossiers de demande d'aide LEADER ont été déposés dont le projet suivant :

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 007-200073096-20261105-DELIB_2026_705A-DE

FA	porteur de projet	intitulé du projet
AAP3.1-4 – création et maintien d'activités	SIG-DRONE	Drones autonomes et nouveaux services technologiques pour un territoire plus intelligent (2025 à 2028).

SIG-Drone est une entreprise spécialisée dans les technologies géospatiales appliquées à la topographie, la photogrammétrie, ou encore l'inspection technique par drone.

Originaire du Département, le fondateur s'est implanté en Ardèche afin de contribuer au développement local, de faire vivre le territoire et d'y créer de l'emploi, en proposant un service qui est généralement au cœur des grandes métropoles.

Face aux enjeux contemporains de lutte contre les aléas climatiques, ou les besoins grandissants des acteurs locaux en matière de solutions technologiques, SIG-Drone souhaite élargir son offre de service. Cette stratégie d'évolution concorde avec le souhait de l'entreprise d'intervenir en zone rurale afin d'offrir un égal accès à l'innovation et à renforcer la résilience locale. Ainsi, cette nouvelle offre permettra aux acteurs institutionnels une gestion fine des ressources naturelles comme les forêts, de sécuriser des infrastructures et de moderniser les services publics.

Au-delà de ce nouveau service, l'entreprise propose de former au pilotage de drone en créant un centre de formation au télé-pilotage destiné à former les professionnels, les habitants et les jeunes du territoire aux métiers

La demande de subvention LEADER porte sur l'achat de capteurs et l'achat de drones.

Le montant des investissements éligibles réalisés s'élève à 246 992 €.

La subvention sollicitée auprès d'ARCHE Agglo s'élève à **6 000 €.**

Dossier sélectionné en comité de programmation LEADER le 29 septembre 2026.

Plan de financement :

total des dépenses	246 992,00
total des dépenses éligibles	37 500,00
subv LEADER	24 000,00
subv ARCHE Agglo	6 000,00
autofinancement du porteur de projet	216 992,00

Ainsi,

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Vu la délibération n° 2024-601 du 9 octobre 2024 du Conseil communautaire d'ARCHE Agglo adoptant un dispositif de cofinancement pour les porteurs de projet privés qui n'ont pas obtenu de cofinancement public.

Considérant que :

- le porteur de projet a démontré que son projet ne peut obtenir de financement de la part des pouvoirs publics autre qu'ARCHE Agglo
- Le projet se déroule sur le territoire d'ARCHE Agglo

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 007-200073096-20261105-DELIB_2026_705A-DE

- Il a été sélectionné en Comité de programmation LEADER

Considérant l'avis favorable du bureau du 21 octobre 2026 ;Après en avoir délibéré à :

- 66 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de 6 000 € à l'entreprise SIG Drône ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme,
Mercurol-Veaunes, le 4 novembre 2026.

La Présidente,

Signé électroniquement par : Delphine COMTE
Date de signature : 06/11/2026
Qualité : Présidente ARCHE Agglo